

# LE MESSAGER DE TAITI

*Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.*

MATANITI 10. — N<sup>o</sup> 5.

**TE VEA NO TAITI.**

TAPATI 3 NO FOUERIKAE.

On s'abonne à l'imprimerie.  
Un an 18 fr. — Six mois 10 fr. — Trois mois 6 fr.  
Payables d'avance.

**DIMANCHE 3 FÉVRIER 1861.**

Annonces 1 fr. la ligne.  
Annonces répétées moitié prix.  
Au comptant.

## SOMMAIRE.

**PARTIE OFFICIELLE.** — Arrêté d'installation de l'Ordonnateur. — Arrêté réglant ses attributions. — Nomination du commissaire aux subsistances.  
**PARTIE NON OFFICIELLE.** — Admission à la retraite d'un officier. — NOUVELLES D'EUROPE. — Faits divers.  
Vaséris : Mémorial séculaire. — Géographie physique de l'Océan atlantique.  
Mouvements du Port. — Mercerie. — Tableau d'abstage. — Observations météorologiques.

## PARTIE OFFICIELLE.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Hies de la Société,

Arrêtons :

M. le Commissaire adjoint de la marine, Trillard (Adolphe-Joseph-Antoine), annoncé par dépêche du 31 mai 1860, affaires militaires et maritimes, 2<sup>e</sup> bureau, N<sup>o</sup> 54, comme devant remplir les fonctions d'Ordonnateur en Océanie, arrivé ce jour, à Papeete, sur l'avis de la *Louise-Tréville*, débarquera, demain matin, de cet avis, pour prendre immédiatement les fonctions d'Ordonnateur des Établissements de l'Océanie.

Le service lui sera remis dans les formes réglementaires, par M. Sue, aide-commissaire, Ordonnateur provisoire. Le présent arrêté sera enregistré partout où besoin sera. Papeete, le 29 janvier 1861.

E. G. de la RICHERIE.

Par le Commandant, Commissaire Impérial.

L'Ordonnateur Prov.

C. Sue.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie,

Commissaire Impérial aux Hies de la Société,

Vu le décret impérial du 14 janvier 1860, Art. 3, 5 et 6.

Arrêtons provisoirement :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le chapitre 1<sup>er</sup>, du titre III de l'ordonnance organique du 7 septembre 1849, sur le Gouvernement du Sénégal et dépendances, réglera, à compter du 1<sup>er</sup> février prochain, les attributions de l'Ordonnateur des Établissements français de l'Océanie.

Art. 2. — Toutes les fois que l'Ordonnateur agira dans les attributions de Directeur de l'Intérieur, il ajoutera à son titre d'Ordonnateur, celui de : faisant fonctions de Directeur de l'Intérieur.

Art. 3. — L'Ordonnateur faisant fonctions de Directeur de l'Intérieur nous proposera, le plus tôt possible, une organisation du Service local, telle que le comporte la situation du Protectorat.

Art. 4. — Le présent arrêté sera enregistré partout où besoin sera et publié au Bulletin officiel des Établissements de l'Océanie.

Papeete, le 24 janvier 1861.

E. G. de la RICHERIE.

Par le Commandant, Commissaire Impérial,

L'Ordonnateur faisant fonctions

de Directeur de l'Intérieur.

TRILLARD.

M. Delord, par ordre du 18 janvier 1861, est désigné pour remplacer l'huissier titulaire, M. Mercier, lorsqu'il sera empêché.

Par décision de l'Ordonnateur, en date du 30 janvier 1861, M. l'aide-Commissaire Sue, a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire aux subsistances et de commissaire de l'hôpital militaire.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

M. Vallés (Louis Désiré Bilière), capitaine d'infanterie de marine, a été admis à la retraite, sur sa demande, et à titre d'ancienneté de service. Cet officier a été sa résidence à l'île Moorea, où il s'occupe d'agriculture.

## NOUVELLES D'EUROPE.

(Extraits du *Moniteur universel*.)

On lit dans le *Journal de Rome* du 26 septembre : Divers journaux reproduisent une fable publiée par la *Gazette nationale* de France ; suivant ce journal, le cardinal Antonelli, sur ordre formel de sa Sainteté et en vue de péril plus ou moins menaçant d'une invasion des États-Romains, aurait demandé, au commencement de ce mois, que l'ambassadeur d'Autriche à Rome déclarât positivement et sans ambages jusqu'à quel point la cour de Rome pourrait compter, dans un cas extrême, sur l'appui de l'Autriche. Ce journal ajoute que le baron de Bach a demandé des instructions par le télégraphe et qu'il lui a été répondu : « L'Autriche, tant qu'elle ne sera pas attaquée directement, ne voit pas de raison, après la politique froide et réservée que tous les souverains d'Italie ont manifestée vis-à-vis d'elle, d'exercer une intervention en faveur d'un État quelconque si cela ne lui est pas imposé par ses intérêts. »

Nous pouvons assurer fermement que, de même que le prétendu colloque entre le secrétaire d'État et l'ambassadeur d'Autriche est tout à fait inexact, de même aussi toutes les autres particularités mentionnées par le journal de France sont les inventions d'une presse hostile.

La dépense mortelle de cardinal Marchi, après avoir été pendant trois jours exposée dans son palais, a été transportée hier à la vénérable église des Saints-Apôtres ; aujourd'hui, à dix heures, le Saint-Père Pie IX a assisté à la messe solennelle célébrée par le cardinal L. Altieri, et ensuite Sa Sainteté a fait l'absoute.

Le cardinal-Père, en retournant au Vatican, a été salué par les applaudissements de la foule qui demandait avec respect la bénédiction apostolique. (*Journal de Rome* du 1<sup>er</sup>.)

On a commencé samedi l'érection, à Woolwich, du monument à la mémoire des officiers et soldats d'artillerie morts pendant la guerre de Crimée. Le monument, exécuté par M. John Bell, sera entièrement élevé vers le commencement de la semaine prochaine. (*Daily News*) du 9 oct.

« On écrit d'Aubenas, 7 octobre, au *Courrier de la Drôme* : Nos vigoureux se hâtent de randonner. Sous les pignons, la récolte est abondante, et malgré elle nous aurons encore plus de vin que l'an dernier. »

Il y a grande abondance de pommes ; aussi ne valent-elles ici que 15 fr. les 100 kilogr.

Quant aux pommes de terre blanches, elles se livrent à 4 fr. et à 5 fr. 50 ; et les châtagnes fraîches à raison de 20 fr. les 100 kilogr.

## Variétés.

### MÉMORIAL SÉCULAIRE

461. — Childéric se retire à la cour de Bazin, roi de Thuringe, contrée d'Allemagne, située entre la Hure, la Saale, la forêt de Tarnier et la Werra ; les chefs de la nation appellent à leur tête le romain Agénius, qui commande la partie des Gaules encore soumise aux Lèves. Viomadé, serviteur fidèle de Childéric, au moment du départ de son maître, avait rompu en deux un anneau, et les en avait remis la moitié. « Je garde l'une, avait-il dit ; l'autre un messager vous la présentera, revêtu sans crainte. »

461. — Mort de Clotaire après 50 ans de règne ; ses quatre fils Caribert, Gontram, Hilperic et Sigebert, suivent son convoi jusqu'à Soissons, chantant des psaumes et portant à la main des flambeaux de cire.

A peine les funérailles de Clotaire sont-elles achevées, que le troisième des quatre frères (C. Hilperic, fort au combat), part en grande hâte pour Braine et force les gar-

l'ours de la trépasser royal à lui en remplit les plets ; il dit, une partie de ces ours guerriers qui avaient leurs chemises soit à Braine, soit dans le voisinage. Tous lui prêtent de suite en plaçant leurs mains entre les siennes, le salut par acclamations du titre de *Roi de Paris* et le soulèvement de la suite partiel. Alors, se mettant à leur tête, il marche sur Paris, y entre sous opposition et lève ses guerriers dans les tours qui défendaient les ponts de la ville, à cet époque entourée par la Seine. Les trois autres frères se réunissent contre lui et s'avancent sur Paris avec de grandes forces; Châleperck n'ose leur tenir tête, il se soumet aux chances d'un partage. Caribert (*Mari-roi* brillant dans l'armée), est roi de Paris; Gostran (*Gost-ramm*, homme généreux), roi d'Orléans et de Bourgogne; Châleperck, roi de Soissons; Sighebert (*Sighebert*, vainqueur brillant), roi d'Austrasie.

Après que le sort fut assigné aux quatre frères leur part de villes et de domaines, chacun d'eux jura sur les reliques des Saints de se contenter de son lot, de ne rien envahir au-delà de son lot par force, soit par use.

761. — Walfer profite de l'éloignement de Pépin, qui tient le champ de mai à Duren, chez les Ripuaires pays de Juliers, se jette sur la Bourgogne avec les comtes des Arvernes et de Bitouze, ses vassaux, et dévaste les territoires d'Autun et de Chalon-sur-Saône. Pépin, irrité, rassemble ses Franks et ses alliés, marche vers la Loire, ravage et brûle le pays des Arvernes (Auvergne), attaque et prend la cité des Bituriges (*Bourges*), et, après ravages successifs, retourne dans ses États. Froila, reine des Goths d'Espagne, bâtit Oviédo, et y établit sa Cour.

861. — Découverte des îles Féroé et de l'Islande, par un pirate nommé Naddod.

961. — Lothaire, ligé avec Thibaut-le-Tricheur, comte de Chartres, veut reprendre le projet de son père sur la Normandie. Il somme le duc Richard-sans-Peur, de se rendre comme vassal aux États d'Amiens. Richard, comte, se dirigeait vers les rendez-vous où l'attendaient des assassins; il est prévenu du piège par deux jacobins et il retourne, indigné, à Rouen. — Une seconde fois Lothaire veut renouer la paix; mais Richard arrive avec une forte escorte. On en vient aux mains et les soldats de Lothaire sont vaincus. Lothaire renouant aux embûches, rassemble 30,000 hommes et prend Erteux. Il laisse au comte Thibaut le soin de poursuivre ses succès. Richard attaque ce dernier à l'improviste, et, dans une nuit, met son armée en déroute. Une nouvelle tique se forme entre Lothaire, les comtes de Flandres, de Chartres, de Perche et de Beauce. Richard reçoit des secours de Harald, roi de Danemark. Les armées normande et danoise s'unissent et dévastent la France. Dans toute la domination de Thibaut-le-Tricheur, dit la chronique, il n'était que villages pillés, villes désoles, châteaux renversés, et il ne restait plus un dogue qui pût aboyer à l'ennemi.

1161. — Maurice de Sully, évêque de Paris, fait rebâtir l'église de Notre-Dame. Le pape Alexandre III en pose la première pierre.

1201. — (25-juillet). Constantinople est reprise par les Grecs sur l'Empereur français Baudouin II. — Ce prince et tous les Latins, voyant l'ennemi de cette grande ville forcée par Michel Paléologue, se sauvent sur leurs galères et l'abandonnent sans retour, cinquante-tinq ans après la prise de Constantinople par les Croisés.

1361. — (28 février). Trois commissaires, sans charges d'arrêt, arrivent à brève échéance sur le territoire des seigneurs de Toulouse, de Braxcaire et de Carcassonne.

1561. — (32-juillet). Les intrigues du turbulent duc de Nemours recommencent. Charles VII, dévoré de chagrin et d'inquiétudes, tombe malade à Meun-sur-Yèvre, et y reçoit bientôt l'avis d'une conspiration contre lui. Un horrible soupçon s'empare de son esprit, il croit que son fils veut le faire empoisonner; il refuse toute nourriture, et meurt âgé de 59 ans, après un règne de 37 ans.

Cette année était des finances de la France, était de 1,700,000 livres (1,707,800 L.); dix-sept ans auparavant, il était de 400,000 livres (2,753, 600 L.) y compris le domaine.

Charles VII, dont la dévotion particulière était tournée vers la Vierge, fut le premier qui employa la cornette blanche pour sa principale enseigne, celle-ci remplaça l'oriflamme dans les guerres de religion, la Croix rouge, fut reprise par les Catholiques, et la Croix blanche, par les protestants.

À la nouvelle de la mort de son père, Louis, quitte la Cour de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui l'accompagnait jusqu'à Reims, où il est sacré le 18 août. — Amis de tous ceux qui avaient agi contre lui du temps de Charles VII; sept personnes en sont exceptées, que Louis ne veut pas nommer, hissant ainsi peser par une négation vague, le glaive de la vengeance sur tout le Conseil de Charles VII.

Louis XI, commence par éloigner de la Cour les amis et fidèles serviteurs de son père. Il rend la liberté au duc d'Alençon et au comte d'Armagnac, tous deux condamnés pour crime d'État sous Charles VII, et abolit la pragmatique sanction, malgré le parlement qui refuse d'enregistrer l'édit de révoquant.

Mais le Pape, s'étant montré peu reconnaissant, Louis finit par considérer ses lettres d'abolition comme nulles.

(7 août). Le jour des funérailles de Charles VII, après que le roi eût été descendu dans la fosse, on hennit d'arcs ou abaisse sa main vers le corps, en disant à haute-voix: Priet pour l'âme du très-excellent, très-puissant et très-

victorieux prince, le roi Charles septième; puis il relève sa main, les fleurs de lys en haut, et cria: Vive le roi Loys! Cette formalité indiquait implicitement la reconnaissance du principe nouveau, que le souverain ne meurt jamais en France.

Sous ce règne, un franc-archer, c'est-à-dire un fantassin, tondait 4 livres tournois de paie par an, sa solde était de 18 livres par an, sur quoi il était obligé de s'habilier, de se nourrir et de s'armer. Mais aussi dans ce temps-là, le blé ne valait couramment que 30 sols le setier, le vin ordinaire 30 sols la pice, et le bon drap commun 23 à 24 sols la aune.

1561. — Depuis l'événement de Charles IX, Catherine de Médicis, s'est presque faite protestante, mais elle a le besoin de peser sur les Guises. Les consanguins d'Amboise, deviennent ses fidèles; la Cour n'a de facteurs que pour Coligny et Condé; les protestants ouvrent publiquement leur préche, et le gouvernement les appuie. Le Chancelier ordonne une conférence de conciliation entre les évêques et les ministres de la réforme.

Catherine de Médicis, dit-elle Charles un règlement qui l'investit de l'autorité de régente sans lui en donner le titre. Le roi de Navarre, est nommé lieutenant général du royaume.

9 septembre. Conférence de Poissy, ou Concile national. Le roi s'y rend avec toute sa Cour, cinq cardinaux, quarante évêques, un grand nombre de docteurs et deux ministres de la religion; on y dicta des points de doctrine. Théodore de Bèze, orateur pour les huguenots, eut des adversaires par son élocution vive et animée, par une logique serrée et une érudition peu commune. La conférence ne mena à rien; les deux parties se séparèrent en se vantant d'avoir remporté la victoire; le Cardinal de Lorraine, y fit paraître beaucoup de doctrine; le Cardinal de Tournon beaucoup de zèle; Montluc, évêque de Valence, beaucoup d'adresse; Claude de Sema, depuis évêque d'Arras et Claude d'Espey, y firent admirer leur grand savoir, leur prudence et leur patriotisme.

Cette année, Marie Stuart, veuve de François II, s'en barqua à Calais dans les premiers jours de septembre. Appuyée sur la poutre de sa galère et de ses vassaux attachés sur le rivage, elle regarda en larmes lorsque elle vit la terre s'éloigner, elle demeura cinq heures en larmes, dans cette attitude, repétant sans cesse: Adieu France! adieu France! je ne vous verrai jamais plus!

— Mines de cuivre courantes en Angleterre. Le filon d'Angleterre, de 10 pieds d'épaisseur, produit par an 29 à 30 mille tonnes de minéral. Le produit annuel des mines de Cornouailles est évalué aujourd'hui à 400 mille quintaux métriques; celui des mines de Suède à 11 mille quintaux métriques.

— On croit que cette année Barbara, femme de Christophe Uliman, Saxonn, inventa le procédé de la dentelle au tricot, moins ancienne que celle de la dentelle à l'aiguille.

(La suite au prochain numéro.)

## GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'OCCÉAN ATLANTIQUE.

Traduit de l'Anglais et extrait du *Moniteur Universel*.

(Suite)

Enfin, une sonde très-simple et très-ingénieuse fut inventée par M. Brou, de la marine des États-Unis: au moyen de cette sonde, quand le fond est atteint par le poids agissant comme plongeur, et entraînant le cordeau et l'appareil qui y est attaché, le plongeur ou poids est immédiatement détaché par un simple mécanisme, et le chassais qui a été emporté au fond de l'eau, après avoir été déchargé de son poids, peut remonter à la surface et rapporter avec lui quelque chose qu'il est réellement arrivé jusqu'à une matière solide. La sonde en question consiste en une tige, à la partie inférieure de laquelle est adaptée une coupe renversée, munie d'une soupape; à sa partie supérieure est suspendu un boulet de canon foré qui reçoit cette tige même. La manière de lancer le boulet et la tige est telle, qu'au moment où la tige de cette tige s'arrête au fond de la mer, et que le poids est, par ce fait seul, séparé du cordeau, le boulet se trouve débarrassé de son drapeau de corde, et tombe. La tige, qui est légère, peut alors être poussée avec les cordons, et on coupe rapporte à la surface de l'eau des indications sur le fond de la mer et une partie de ce fond lui-même quand il est assez mou pour cela.

Un grand nombre de sondages ont été faits dans diverses parties de l'Atlantique au moyen de cet instrument de cette espèce; d'abord par les hydrographes américains, ensuite par les officiers de la marine anglaise, dans la plupart des cas avec des résultats entièrement satisfaisants. Une modification introduite dans l'appareil Brou, par M. Maury, a été généralement adoptée par les navigateurs anglais. Des poids variant de 32 à 96 livres chacun sont à présent d'un usage général. L'appareil qui se détache pèse à peu près 30 livres. Trois espèces de cordage sont employées pour faire plonger cet appareil. L'une est le cordeau ordinaire pour les mers profondes, son poids est de 23 livres pour 100 brasses; une autre est un cordage de ligne à haleine, pesant 96 livres pour 100 brasses; la troisième est un fil de soie légère d'un peu près un dixième de pouce en diamètre, fabriquée au Pez. Muni d'une ample provision de ces divers sortes de cordons (en tout 57,000 brasses), de 80 poids en fer se détachant eux-mêmes, chacun garni d'une sonde pour ramener le fond, et de 70 machines à sonder de Maury, pour contrôler le temps, ce qui est si important, le navire de S. M.

l'irascible Cyclops, commandant Joseph Dayman, fit voir, dans les premiers jours de juin 1857, pour répondre et servir de sondages du lieutenant Berryman, du stamer *Acute*, de la marine des Etats-Unis; pris peu de temps auparavant, et c'est avant fait découvrir ce fait très important, que l'octa Atlantique, loin d'être généralement infatigable, était en réalité d'une profondeur possible à reconnaître et unique dans la plus grande partie de l'espace qui sépare l'Irlande de la côte de Terre-Neuve. Son rapport porte que une sorte de plateau déprimé existe presque dans tout le parcours, qui se commence à environ 250 mètres de la côte irlandaise, et se termine à environ 400 miles de la côte américaine; que, sur une distance de plus de 1,400 miles marins, la profondeur moyenne de ce plateau est de 12,000 pieds, et qu'à une seule exception (qui se rencontre à moins route), il n'y a pas de différence de niveau arrivant à 2,400 pieds, qui soit deux extrêmes d'une élévation subite et très considérable correspondant à des falaises sous-marines très-escarpées, qui s'élèvent du côté européen à 7,000 pieds sur une étendue de très-peu de miles, et du côté américain, à 4,000 pieds, sur une étendue d'environ 30 miles. En outre, le rapport constate que le fond consiste, pour la plus grande partie, en vase peu solide. Il est intéressant de savoir le récit des opérations qui, en confrontant ce rapport, ont donné le chiffre approximatif de la longueur de câble nécessaire à la manœuvre dans laquelle on pouvait s'attendre que ce câble se renouvellerait, vu les nombreux défilés aujourd'hui que la plupart d'opérations industrielles, pour lesquelles des corals sont si facilement acceptés.

#### PROFONDEURS DE L'OCEAN ATLANTIQUE.

Le *Cyclops* était spécialement disposé pour relever le sondage des grandes profondeurs. On avait ajouté à l'appareil et au cordeau deux machines à vapeur de 12 chevaux pour relever la sonde. Il était aussi muni de six sables de l'ouest de Bart et d'un amarrage d'une très grande dimension; un treuil-dessous le vaisseau pouvait être arrêté au-dessus du fil à plomb quand il descendait, et, par ces moyens, conserver sa position avec la vapeur et les voiles combinées, sans chasser pendant tout le temps de la descente de la sonde.

L'expérience a prouvé que les sondages pouvaient être opérés, non-seulement par un temps calme, mais même quand le vent est très-violent, et la mer très-agitée. Généralement, repe dit le temps a été beau et la mer calme pendant la durée de ces expériences.

L'ordre avait été donné que ces sondages fussent opérés sur l'arc d'un grand cercle partant de Valparaiso, sur la côte ouest de l'Irlande, et arrivant à la baie de Trimé dans l'Est de Terre-Neuve. Dans la haute mer, les intervalles entre chaque sondage devaient être de 30 à 50 miles. Pres des côtes, la distance devait être bien moindre. Six sondages furent relevés, en avant de la falaise qui fait face à l'ouest (à 3,750 miles de la côte), avec le plus grand succès. En prenant ces sondages pour point de départ, il est à présent reconnu que la mer des Indes intérieurement plus profonde à partir de la côte ouest de l'Irlande jusqu'à ce qu'elle arrive à une profondeur de 350 pieds, partant sur un fond de sable. De là, la profondeur augmente plus rapidement, pendant une distance de 120 miles, en partant de la terre, et elle atteint une profondeur de 2,400 pieds sur un fond de roche. Elle diminue ensuite graduellement jusqu'à une profondeur de 1,100 pieds et tombe brusquement à 3,300 pieds, et à une distance de 32 miles plus à l'ouest, le plomb tombe tout d'un coup à 14,500 pieds, indiquant une pente plus escarpée et plus rapide que celle des Alpes sur les côtes de l'Italie. Dans ces premiers sondages véritablement profonds, le poids employé était de 50 livres et ne se déchaînait pas; le cordeau (cordeau ordinaire de haute mer) prenait plus d'une heure pour se descendre et demandait une heure trois quarts pour être ramené à bord. La sonde reposait à bord dans le récipient destiné à cet usage, au-dessus duquel la ligne et le fil à plomb étaient recouverts d'une substance molle et visqueuse, de couleur claire, analogue à la saxe et qu'on a appelée oose. Dans le voyage de retour, avec l'arrangement d'une expérience plus complète, avec un poids de 100 livres plus pesant, pendant l'espace de 96 livres, avec une sonde de haute mer, en tout 125 livres, un sondage fut fait à une distance de 25 miles à l'ouest de ce même point. Dans cette expérience, le temps de l'immersion de la sonde n'a été que de 42 minutes 16 secondes, quand la profondeur relevée fut la même et le fond de la même nature.

À partir de là, la profondeur fut prise et la nature du fond constatée à des intervalles assez réguliers pendant toute la traversée.

L'existence du plateau fut parfaitement déterminée, la profondeur étant presque partout de 10,400 à 19,000 pieds, et le fond, presque partout aussi, de cette même espèce spéciale qu'on suppose ne pas être d'une grande épaisseur, car on y a trouvé accidentellement des petits fragments de rocs. Dans les cas seulement, entre le 45° et le 48° degré de longitude ouest, on trouva un fond d'une nature toute différente. Dans l'un, on rencontra des coquillages, brisés, et dans l'autre, deux petites pierres. À l'ouest du 45° degré de longitude, l'eau devint graduellement moins profonde jusqu'au 50° méridien, après quoi la profondeur ne fut plus part de plus de 1,200 pieds.

La certitude ainsi acquise, quant à la forme et à la profondeur du fond, a été complètement certifiée par la pose du câble télégraphique qui a été achevée, comme on le sait, le mercredi 2 août 1858. La quantité de câble immergé s'éleva, à 2,400 miles et excéda d'environ 300 miles la distance la plus courte prise, de point en point, sur la surface de l'eau de Valparaiso, en Irlande, à la baie de Trimé, à Terre-Neuve.

Il sera évident, pour quiconque étudiera ce sujet pendant un instant, que les erreurs sur la profondeur, calculées d'après les observations récentes, ne peuvent être qu'exagérées. En d'autres termes, l'Océan n'est qu'un part plus profond que ce l'indiquent les sondages qu'il a relevés, nous rapportent des spécimens du fond; tandis qu'il est bien possible que la profondeur puisse être réellement très-suffisante. Bien quelques conclusions sont indispensables pour nous satisfaire complètement sur la valeur de l'estimation des profondeurs, qu'on nous dit être égales à la hauteur de Mont-Blanc, et qui sont assurées, après la peine de difficultés en dent ou trois heures par une sonde et un fil à plomb. Il est vrai que l'uniformité du résultat, sur un espace si étendu, à une grande valeur, et qu'il ne peut pas y avoir d'erreur considérable; mais il est arrivé en diverses occasions, pendant la croisière de *Cyclops*, que des observations ont été faites, qui tendaient dans une certaine mesure à diminuer confiance à ceux qui s'occupaient des expériences, et à les convaincre que l'erreur était de très-peu d'importance. Les répétitions de sondages, aussi près que possible de l'endroit on avait pu le faire, sont donc d'une grande valeur, et nous avons fait mention, dans des circonstances différentes et avec diverses espèces de cordeaux, et toujours avec les mêmes résultats; les résultats identiques obtenus par des doubles sondages, dans des circonstances absolues, ont semblé fournir une ample preuve de l'erreur, si elle n'y a, doit être au moins, au plus, et qu'elle a toujours été la même. L'emploi de la machine à sonder construite par Massé, et la comparaison de ses résultats avec ceux obtenus d'une manière tout à fait indépendante, constituent aussi un contrôle satisfaisant. En outre, le capitaine Dayman fournissait une circonstance remarquable, qui prouve sans aucun doute, que l'effet des courants sous-marins sur des sondages profonds est si minime, qu'il est douteux que de tels effets puissent même se produire.

C'est le fait: Un soir, la mer étant tout agitée pour faire usage des plus petits cordeaux, un sondage avait été fait avec une ligne à balaine et un ancrage du poids de 36 livres. La profondeur indiquée par la sonde, corrigée d'après les observations antérieures, était de 2,176 brasses (13,056 pieds); mais on se souvint soudainement que les 13,056 pieds de cordeau avait été dévolés pour s'assurer du détachement du poids; or, le résultat a été que les 908 brasses de cordeau qui se trouvaient les plus rapprochées du plongeur étaient remonées à la surface, enroulées en peloton. Non-seulement le plongeur se détacha, et la sonde se remplit d'ose-molle, mais cette partie du cordeau qui s'était graduellement enroulée au fond en peloton, était en plusieurs endroits recouverte de cette même espèce d'ose, qui y était restée adhérente pendant tout le trajet à parcourir pour remonter à la surface de l'eau.

La longueur de cordeau qui avait été dévolée jusqu'à un moment où le plongeur se détacha, peut donc s'élever à ce que de 2,200 brasses ou environ 24 brasses de plus que celle donnée par la machine. Comme du reste le vaisseau s'était tenu durant tout le sondage au-dessus du fil à plomb et que la profondeur marquée par la machine a sonné s'accorde de très-près avec la quantité de cordeau nécessaire pour atteindre le fond, il paraît possible que le fil à plomb soit descendu perpendiculairement, et qu'en conséquence, aucun courant sous-marin ne l'ait influencé.

On ne doit pas conclure de ceci qu'une sonde puisse être descendue dans ces vastes profondeurs et remonter à la surface de l'eau, sans indiquer les changements de condition auxquels elle a été exposée. On ne peut pas se fier de l'air au niveau de la mer car à des 15 livres pour chaque pouce carré de la surface, la pression de l'eau, à une profondeur de 15,000 pieds, sera plus de 100 fois ce qu'elle est à la surface, soit d'environ 3 tonnes par pouce carré. Le poids d'une telle force de pression, balouté serait, à-peu-près nécessaire pour atteindre la profondeur de 2,400 brasses, et, comme la surface de cette quantité de sonde est égale à 2,400 pieds carrés, le frottement produit par son souèvement dans l'eau devient énormément grand.

On nous dit que la sonde qui avait été commencée avec une machine de 12 chevaux, et qu'il a été nécessaire d'augmenter la puissance de la vapeur jusqu'à ce que l'on ait obtenu une pression de 12 livres par pouce carré, avant de pouvoir vaincre la force d'inertie et mettre la ligne en mouvement. Le godron du cordeau fut calé d'une façon extraordinaire, plusieurs des épaves se rompirent, et le cordeau lui-même fut très-étiré.

Les succès définitifs d'une série de sondages à travers l'Atlantique, lesquels ce soit une œuvre très-importante et un grand pas fait dans la science de l'hydrographie, n'est cependant qu'une très-petite partie des connaissances qu'il faut acquies (et on l'a) relativement à ces grandes et profondes océaniques qui couvrent une si grande partie de la surface de notre globe. Beaucoup a déjà été accompli, principalement par les autorités américaines, en fixant la forme du fond océanique de l'Atlantique, en général, et en obtenant les contours d'une profondeur égale au moyen desquels les cartes de cet océan seront ultérieurement dressées. Autant que nous le savons aujourd'hui, la partie la plus profonde de l'Atlantique du nord se trouve sur la côte américaine, au sud des grands bancs de Terre-Neuve, entre le 45° et le 48° degré de latitude. Il paraît qu'il existe en cet endroit un grand bassin dont l'axe s'étend sur une étendue d'environ 1,000 miles à l'est et à l'ouest, et dont la profondeur au-dessous du niveau de la mer est supposée excéder l'extrême élévation du point culminant des montagnes de l'Himalaya. Beaucoup de faits de cette nature, la pression, les les Agres s'élevaient subitement hors de l'eau et sont séparés des côtes du Portugal, du Maroc et de l'étroite entrée de la Méditerranée, par une traçante variant

de profondeur de 15,000 à 18,000 pieds. Au sud de cette même grande dépression de l'Atlantique, le groupe des Bermudes est séparé de la même manière des autres îles des Antilles par plus de 30,000 pieds d'eau. Par rapport à la côte nord-est de l'Amérique du Sud, est une grande profondeur d'eau, probablement la continuation de cette vaste tranchée dont nous venons de parler et qui longe la côte ouest de l'Europe. La partie centrale de l'Atlantique a bien moins de profondeur : — un million de milles carrés au moins, ayant une profondeur de 10,000 pieds ou moins, participe de la nature du grand plateau du plateau, nommé *Plateau télégraphique*, forme une partie, quoique étant un peu plus profond. Les lies du Cap Vert surgissent brusquement hors d'une mer excessivement profonde, et, des deux côtés du milieu de l'Atlantique, mais principalement du côté ouest ou américain, l'eau continue à être profonde jusqu'à une courte distance des deux continents.

La suite prochainement.

#### DIRECTION DU PORT. — Papeete, 31 Janvier 1861.

Etat Major de l'avis à rouler le *Cassini*.  
MM. Lejeune, capitaine de frégate, commandant.  
Jagou, enseigne de vaisseau, officier en second.  
Douaux, enseigne de vaisseau.  
Morel Beaulieu, enseigne de vaisseau.  
Charpentier, élève de 2<sup>e</sup> classe.  
De Filz-James, élève de 2<sup>e</sup> classe.  
Limaud, commis de marine, officier d'administration.  
Chaussonnet, chirurgien auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe, chirurgien-major.  
Gaillard, chirurgien auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe.

Etat-major de l'avis à bélice, le *Lataouche-Tréville*.  
MM.  
Cabaret du Saint-Servais, lieutenant de vaisseau, capitaine.  
Lachave, enseigne de vaisseau, second.  
Lescouffé, de.  
Bellanger, aspirant de 1<sup>re</sup> classe.  
Boyt, commis de marine, officier d'administration.  
Le Tessier, chirurgien auxiliaire, chirurgien-major.

#### BÂTIMENTS SUR RADE.

##### DE GUERRE.

15 janvier. La corvette à vapeur le *Cassini*, commandée par M. Lejeune, capitaine de frégate.  
16 de. Le transport à voiles *Baillieu*, commandé par M. Duprat, lieutenant de vaisseau.  
21 de. La corvette à vapeur *Lataouche-Tréville*, commandée par M. Cabaret du Saint-Servais.

##### DE COMMERCE.

4 août. Côte du Protectorat, *Alma*, de 14 ton. cap. Lemaire.  
10 décembre. Brig-golette du Protectorat, *Julia*, de 100 ton. capitaine Lemaire.  
31 de. Golette de Borabora, *Manu-Pala*, de 35 ton. patron Papara.  
5 janv. Golette du Protectorat, *Tortue*, de 18 ton. pat. Fetero.  
12 de. Golette du Protectorat, *Acora*, de 69 ton. pat. Lewis.

24 de. Brig-Golette américain *Timandra*, de 473 l. capitaine Torres.  
27 de. Trois-mâts barque-anglais, *Isle of France*, de 318 ton. capitaine Ashmore.  
27 de. Golette du Protectorat, *Williams*, de 11 ton. cap. M. Lean, venant de Haivaia.

#### Mouvements du Port de Papeete, du jeudi 24 au jeudi 31 Janvier 1861.

##### NAVIRES DE GUERRE.

##### ENTRÉS.

##### NEANT.

##### NAVIRES DE GUERRE.

##### SORTIS.

##### NEANT.

##### NAVIRES DE COMMERCE.

##### ENTRÉS.

27 janv. Trois-mâts barque anglais, *Isle of France*, de 318 ton. cap. Ashmore, venant de Sidney en relâche, et destiné pour la possession Russe de Petropaulowskoi.  
27 de. Golette du Protectorat, *Williams*, de 11 ton. capitaine M. Lean.

##### NAVIRES DE COMMERCE.

##### SORTIS.

23 janv. Trois-mâts anglais *Black-Water*, de 777 l. cap. Lemoine, allant à Callao, par sea.  
28 de. Golette du Protectorat, *Margaret*, de 32 ton. patron Papara, allant à Raïatea.  
29 de. Golette Grenadienne *Emma*, de 126 ton. allant à Mahinepu, pour y prendre un chargement d'orange.

#### NAVIRES EN PARTANCE.

La corvette à vapeur de S. M. I. le *Cassini*, partira le 8 février pour Valparaiso.

La golette américaine *Timandra*, de 173 ton. partira sous peu de jours, pour la Californie faisant escale à l'île Huahine.

La golette de la Nouvelle Grenade, *Emma*, aujourd'hui en charge à Mahinepu, partira le 12 février pour San Francisco.

#### MERCURIALE du 21 au 28 JANVIER 1861.

|             |             |                   |
|-------------|-------------|-------------------|
| Pain.       | 00 f. 80 c. | le kilogr.        |
| Farine.     | 70.         | 00 les 40 kilogr. |
| Beuf frais. | 4           | 30 le kilogr.     |
| Lard frais. | 4           | 20 le kilogr.     |
| Oufs.       | 2           | 50 la douzaine.   |
| Légumes.    | 4           | 00 le paquet.     |
| Poissons.   | 4           | 00 le paquet.     |

Papeete, le 28 Janvier 1861.

Le maréchal des logis, commandant la Gendarmerie.  
B. Girard.

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes.

Pl. Landès.

#### AVIS.

Le Calendrier de Taïti, pour l'année 1861, se vend, à l'Imprimerie du Gouvernement :  
En feuille — 50 c. — Sur carton — 1,50.

### ÉTAT DES BESTIAUX Abattus, à Papeete, du 21 au 28 Janvier 1861.

| Date de l'abattage. | Noms des Bouchers. | Noms des propriétaires. | Lieux de résidence. | Espèces des bestiaux. | Nombre. | Marques. | Observations. |
|---------------------|--------------------|-------------------------|---------------------|-----------------------|---------|----------|---------------|
| 21 Janvier          | Georget.           | Auche.                  | Faaa.               | Vache                 | 1       | A.       |               |
| 22                  | "                  | Champ.                  | Hanuta.             | Vache                 | 1       | X.       |               |
| 23                  | "                  | Misson.                 | Papeete.            | Veau                  | 1       | M.       |               |
| 24                  | "                  | Lafourcade.             | Faaa.               | Beuf                  | 1       | J.       |               |
| 25                  | "                  | Simonet.                | Papeete.            | Beuf                  | 1       | S. V.    |               |
| 26                  | "                  | Lehardel.               | Papara.             | Taureau               | 1       |          |               |
| 27                  | "                  | Brown.                  | Papara.             | Taureau               | 2       | K.       |               |
| 27                  | "                  | Samuel heavy.           | Papeuriri.          | Beuf                  | 1       | S. H.    |               |
| 27                  | "                  | Mânel.                  | de.                 | Vache                 | 1       | M.       |               |

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes.  
Landès.

Papeete, le 28 Janvier 1861.  
Le Maréchal des logis, commandant la Gendarmerie.  
B. Girard.

#### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 21 au 28 Janvier 1861.

| DATES.      | PRESSION BAROMÉTRIQUE. |                     | TEMPÉRATURE.  |              |          | Pluie. | Vents. |
|-------------|------------------------|---------------------|---------------|--------------|----------|--------|--------|
|             | hauteur moyenne.       | oscillation diurne. | à 6 h. matin. | à 1 h. soir. | moyenne. |        |        |
| Lundi 21    | 761,3                  | 1,1                 | 22,6          | 32,0         | 27,4     | 26,7   | ONO.   |
| Mardi 22    | 759,8                  | 3,0                 | 22,4          | 30,3         | 26,3     | 26,5   | ONO.   |
| Mercredi 23 | 759,3                  | 1,7                 | 23,9          | 31,5         | 27,7     | 27,4   | ONO.   |
| Jeudi 24    | 759,3                  | 4,6                 | 23,6          | 32,4         | 28,0     | 27,2   | NE     |
| Vendredi 25 | 759,6                  | 1,5                 | 23,5          | 30,6         | 27,0     | 26,7   | NE     |
| Samedi 26   | 760,1                  | 4,5                 | 22,6          | 31,0         | 26,8     | 26,4   | NE     |
| Dimanche 27 | 761,1                  | 4,3                 | 22,8          | 30,6         | 26,7     | 26,3   | NNE    |

L'Imprimeur Gérant, H. HAILLOT.  
Papeete, Typographie du Gouvernement.